



Le Réseau Action Climat fédère 27 associations nationales ainsi que 10 associations locales et régionales.

Il a pour objet de lutter contre les changements climatiques et ses conséquences néfastes, et de favoriser la transition vers une société plus solidaire et équitable, plus économe en énergie et en ressources naturelles et préservant l'avenir des populations et des écosystèmes.

Contact :
anne.bringault@reseauactionclimat.org

Le point de vue du Réseau Action Climat sur la SNBC soumise à la concertation

EN BREF

Le Réseau Action Climat souligne d'abord le manque de respect du gouvernement démissionnaire vis-à-vis de la concertation en cours, celui-ci ayant soumis dès le 4 décembre un projet de décret d'adoption des objectifs de la PPE au Conseil Supérieur de l'Énergie, sans tenir compte de la présente concertation.

La SNBC monte en ambition, mais échoue encore à atteindre la cible de 55% d'émissions nettes en moins en 2030 par rapport à 1990.

Le Réseau Action Climat s'inquiète gravement des contradictions entre la planification et les actions effectives du gouvernement, ce qui nous conduit à douter du rôle effectif de ces documents.

Dans ce cahier d'acteur, nous alertons sur quelques-unes de ces contradictions, et proposons des mesures supplémentaires pour atteindre nos objectifs. Sans mesures supplémentaires, il nous semble impossible d'atteindre effectivement les objectifs envisagés dans ces documents, et a fortiori de respecter l'objectif de neutralité carbone en 2050.

En particulier, nous soulignons l'importance de fournir les investissements nécessaires pour la réduction des consommations énergétiques, en particulier dans les mobilités.

Pour atteindre nos objectifs, deux axes transversaux doivent être pris en compte. D'une part, il s'agit aujourd'hui d'accélérer et de fournir les moyens de la territorialisation des objectifs et de la gouvernance climatique. D'autre part, l'impact sur les budgets des ménages et sur les emplois doit être précisé, pour permettre une transition juste et souhaitable.

Une planification à appliquer réellement, et à renforcer

La SFEC affaiblie par l'absence de loi

Tout d'abord, le Réseau Action Climat souhaite souligner son **désaccord avec la méthode** suivie pour l'élaboration de la planification française.

Alors qu'une loi était initialement prévue, le débat parlementaire, pourtant essentiel pour la construction d'une stratégie partagée n'a pas eu lieu.

En passant par une concertation, d'ailleurs initialement prévue pour mars 2024, et par un décret pris avant la fin de la concertation, la stratégie française sera moins solidement ancrée dans les textes et les consciences.

Le gouvernement a tenu à tenir la plume et à prendre lui-même la décision finale.

Également, nous soulignons le **retard pris par la planification**, celle-ci étant, d'après le code de l'énergie, à acter avant juillet 2023. Elle aura donc plus d'un an et demi de retard, laissant autant de temps en moins aux filières industrielles pour organiser les modifications requises, aux administrations pour adapter la gestion des politiques publiques, et aux diverses instances pour adapter leur planification.

Soulignons notamment les communes qui doivent réaliser des zones d'accélération cohérentes avec une stratégie nationale inexistante.

Enfin, nous regrettons que la **protection de la biodiversité soit peu intégrée** à la SNBC, de telle sorte que la stratégie environnementale française se limite à une stratégie carbone.

La biodiversité fait partie des limites planétaires, et sa protection n'est pas moins importante que la diminution des émissions de gaz à effet de serre de la France.

Mettre en cohérence la planification et l'action

De nombreuses mesures citées dans la SNBC se trouvent en contradiction avec les actions prises par le gouvernement.

Ainsi, les aides à la voiture électrique sont présentées comme essentielles pour le succès de la transition écologique, tandis qu'elles ont été réduites de moitié dans le PLF pour 2025 soumis par le gouvernement.

De même, si la SNBC identifie le besoin d'orienter différemment les habitudes alimentaires des Français, les documents de planification pouvant guider cette politique publique, le PNNS et la SNANC, restent à l'état de projet et ne sont pas à l'ordre du jour.

Si les objectifs affichés dans la SNBC sont ambitieux, nous soulignons tout de même qu'ils ne suffisent pas à tenir nos engagements. Ainsi, la réduction de 50% des émissions brutes en 2030 par rapport à 1990, conjuguée à la baisse dramatique des puits carbone en France ne permet d'aboutir qu'à 52% de baisse des émissions nettes en 2030, alors qu'il faut viser 55%. **Pour atteindre nos objectifs, visons une baisse de 55% de nos émissions brutes**, et ne parions pas sur des puits carbone instables.

Enfin, nous saluons l'engagement pris dans les documents vers des dates de sortie des énergies fossiles. Cependant, cette ambition ne doit pas rester qu'une perspective lointaine et les politiques actuelles doivent en tirer les conséquences. Ainsi, nous demandons un **moratoire sur les nouveaux terminaux méthaniens et leur extension**. Ces terminaux sont déjà sous utilisés, et au vu de la baisse de consommation de gaz et du développement de nouvelles infrastructures en Europe, poursuivre leur expansion et refuser de planifier leur décommissionnement expose la France à une dépendance artificiellement entretenue. ([voir IEEFA](#)).

Territorialisation

La réussite de la mise en œuvre de la planification passera nécessairement par une articulation efficace entre le cap national et l'action locale. La territorialisation est un enjeu bien identifié dans la PPE et la SNBC, mais qui nécessite désormais une déclinaison concrète.

D'une part, les objectifs climatiques, énergétiques et d'emplois de la planification doivent être déclinés à l'échelle territoriale. Pour l'heure, cette territorialisation des objectifs n'est prévue que pour les objectifs d'énergie renouvelable, avec un délai de 8 mois minimum après la publication de la PPE pour le lancement de la révision des objectifs régionaux.

Cette déclinaison est une bonne chose, puisqu'elle permet aux développeurs, aux gestionnaires de réseaux, et aux collectivités d'anticiper l'arrivée de nouveaux projets. Mais pour être réussie, **il faut que l'Etat fournisse aux collectivités du support technique et humain** pour permettre les études préalables et la bonne information des citoyens.

Mais au-delà des seuls objectifs des énergies renouvelables, ce sont aussi les **objectifs climatiques et sectoriels qui doivent se décliner pour chaque région** selon ses enjeux et ses ressources spécifiques. Comme le montre [l'observatoire climat-énergie](#)

régional que nous tenons à jour, les objectifs des régions sont encore peu cohérents entre eux, et sont faiblement respectés.

Cette territorialisation doit s'accompagner d'un **renforcement des moyens financiers et des capacités d'investissement des collectivités**. Sans cet accompagnement, les collectivités, déjà en difficulté pour tenir leurs missions actuelles, ne seront pas en mesure d'assumer leur position de première ligne de la transition écologique.

Enfin, il faut clarifier la gouvernance et assurer la participation de la société civile et le dialogue social, en reprenant les COP et en s'assurant que les voix des associations et des représentants de salariés soient entendues.

Organiser la sobriété structurelle et les rénovations performantes

Pour cet exercice de planification comme toujours, **la priorité doit être donnée à la limitation des consommations d'énergie**. La baisse de la consommation allège toutes les contraintes pesant sur le système énergétique : besoins d'importations, construction de nouvelles infrastructures, factures des ménages, soutien public, etc. Elle relève du bon sens. Malgré un objectif européen ambitieux issu de la Directive Economies d'Énergie (DEE). Comme la SNBC le montre, les mesures actuellement identifiées conduisent à un excès de 137TWh de consommation d'énergie en 2030. Les mesures ambitieuses de sobriété existent, et sont compatibles avec la réindustrialisation. Elles exigent une ambition politique forte et un portage budgétaire adéquat.

Le Réseau Action Climat salue l'ambition réelle de la SNBC sur l'accélération de la rénovation performante des logements.

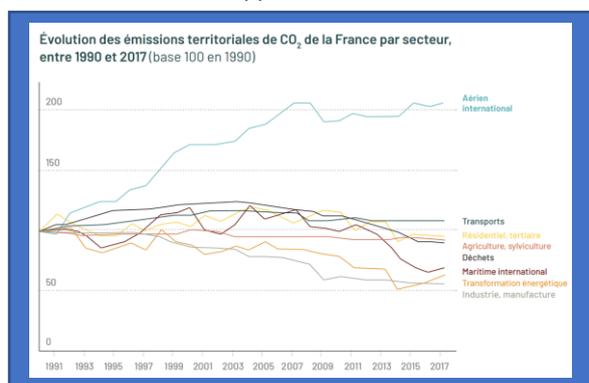
Pourtant, une fois encore, cette ambition affichée entre en contradiction avec la discontinuité des politiques publiques en la matière, l'absence de cadre réglementaire contraignant, et les coupes budgétaires. Pour tenir une ambition désormais élevée en matière de rénovation, **l'Etat doit donner les moyens suffisants aux dispositifs de soutien public, une stabilité suffisante à la filière, et renforcer les normes de performance énergétique**.

En matière de sobriété énergétique, nous demandons en particulier de **renforcer l'ambition en matière de mobilité**. D'une part, la SNBC fait état d'un maintien du niveau d'émission de l'aviation internationale. Comme

nous le montrons dans un rapport récent, ce secteur est celui dont les émissions sont largement en croissance, alors que les vols internationaux sont essentiellement le fait des 20% les plus aisés.

Nous encourageons ainsi à **renforcer la fiscalité sur l'aérien** au-delà de la hausse prévue dans le PLF 2025, notamment pour les vols très longs, et à renforcer les mesures réglementaires permettant une baisse de la demande (plafonnement à la baisse de mouvements aéroportuaires, couvre-feu nocturnes, fermeture des liaisons aériennes avec alternative en train de moins de 5h).

En outre, pour favoriser le report modal vers des mobilités moins consommatrices d'énergie, nous demandons de **donner à la SNCF les moyens d'investir** dans la régénération et la modernisation du réseau, d'acheter de nombreuses nouvelles rames de trains de nuit, et dans le développement du fret ferroviaire.



Vers une transition juste pensée par et pour tous

Pour finir, le Réseau Action Climat demande que les **enjeux d'égalité géographique et sociale soient mieux pris en compte** dans la planification écologique. Cette transition radicale et rapide impactera nos manières de se déplacer, de consommer, et de produire, et il est impératif de prendre en compte la diversité des situations et des marges d'action des Français.

Nous apprécions que la SNBC reconnaisse l'impact positif de la transition écologique sur l'emploi, et pose des bases intéressantes, en particulier sur le besoin d'accompagner les territoires, les secteurs et salariés les plus impactés. Cependant, nous regrettons que **la SNBC ne montre pas les évolutions à prévoir dans le cadre de gouvernance de la transition emploi-compétence**.

Dans un contexte où plusieurs corps de métiers et secteurs clés vont se retrouver en tension et en concurrence, une planification et une gouvernance partagée à plusieurs échelles est plus que jamais nécessaire. Nous attendons notamment des précisions sur les impacts attendus du Fonds de Transition Juste.

Conclusion

Au-delà des réserves sur le processus d'élaboration de la 3^e stratégie énergie-climat de la France, le Réseau Action Climat souligne avant tout l'incohérence flagrante entre une planification plutôt ambitieuse et la réalité concrète des actions prises par le gouvernement. Si la planification n'est pas suivie d'acte, elle se résume à un exercice de scénarisation et perd l'essentiel de son intérêt. Nous demandons de respecter le travail colossal fourni par les services de l'Etat pour la planification et à appliquer les mesures nécessaires pour suivre les trajectoires qu'elle trace.

Cependant, si la 3^e stratégie énergie climat a pris en ambition, elle manque toujours l'objectif de baisse des émissions nettes, de consommation d'énergie, et de part d'énergie renouvelable dans l'énergie finale brute consommée. Nous demandons donc qu'un soutien accru aux EnR soit acté, que l'ambition et les moyens pour la sobriété et l'efficacité énergétiques soient renforcés.

Nous demandons aussi de donner aux collectivités les moyens de mener la déclinaison territoriale de la planification, et de penser toujours à l'impact des politiques publiques sur les ménages, pour réorienter les politiques publiques vers une transition juste.